



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 8 avril 2021

DÉLIBÉRATION

N° 40 - 08.04.2021

En exercice... 28

Présents..... 23

Votants..... 28

Abstention 0

PÔLE RESSOURCES
9. FINANCES
BUDGET ANNEXE ÉCOTAXE
Compte de gestion 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,
Le 8 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 31 mars 2021, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS, M. Jérôme DUMOULIN,

Le Bois-Plage : M. Gérard JUIN, Mme Sandrine PERCHAIS, M. Jean-Pierre GAILLARD,

La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON,

La Flotte : M. Jean-Paul HÉRAUDEAU, Mme Annie BERGERON, M. Patrick SALEZ,

Loix : M. Lionel QUILLET, M. Patrick BOUSSATON,

Les Portes en Ré : M. Alain POCHON, M. Jean-Luc CHENE,

Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Simone FOULQUIER,

St. Clément des Baleines : Mme Lina BESNIER,

Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, Mme Anne PAWLAK, M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU, M. Didier GUYON,

St. Martin de Ré : M. Patrice DÉCHELETTE, Mme Chantal ZELY-TORDJMANN, M. Jean-Paul GOUSSARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Roger ZÉLIE (donne pouvoir à M. Jean-Paul HÉRAUDEAU), Mme Peggy LUTON (donne pouvoir à M. Patrick RATYTON), M. Marc CHAIGNE (donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN), M. Daniel TASSIGNY (donne pouvoir à M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU), M. Didier LEBORGNE (donne pouvoir à Mme Anne PAWLAK).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc CHENE

AR PREFECTURE

017-241700459-20210408-D202140-DE
Reçu le 14/04/2021

* * * * *



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 8 avril 2021

DÉLIBÉRATION

N° 40 - 08.04.2021

En exercice... 28

Présents..... 23

Votants..... 28

Abstention 0

PÔLE RESSOURCES 9. FINANCES BUDGET ANNEXE ÉCOTAXE Compte de gestion 2020

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1612-2,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le séminaire des finances du 29 mars 2021,

Considérant que le compte de gestion rend compte de l'exécution du budget comparé aux autorisations des dépenses et recettes ;

Considérant que l'arrêt du compte de gestion est le préalable obligatoire au vote du compte administratif ;

Considérant que le comptable public de l'île de Ré a transmis le compte de gestion 2020 du budget annexe écotaxe le 9 mars 2021 ;

Considérant que le compte de gestion 2020 du budget annexe écotaxe est conforme aux écritures de la comptabilité administrative de la Communauté de communes de l'île de Ré (la synthèse des réalisations de l'exercice 2020 des comptes publics figure dans l'annexe jointe),

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **d'approuver le compte de gestion 2020 du budget annexe écotaxe de la Communauté de communes de l'île de Ré présenté par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur et déclaré qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Affichée le : 14 avril 2021

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télérécourse citoyens, en suivant les instructions disponibles à : www.telerecours.fr

AR PREFECTURE

017-241700459-20210408-D202140-DE

Reçu le 14/04/2021

42200 - ECOTAXE CDC ILE DE RE -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 100 010,00	4 943 470,92	7 043 480,92
Titres de recettes émis (b)	2 097 338,47	4 208 542,82	6 305 881,29
Déductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	2 097 338,47	4 208 542,82	6 305 881,29
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 100 010,00	4 943 470,92	7 043 480,92
Mandats émis (f)	412 138,24	2 993 433,37	3 405 571,61
Annulations de mandats (g)	269 215,63	19 654,76	288 870,39
Dépenses nettes (h = f - g)	142 922,61	2 973 778,61	3 116 701,22
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 954 415,86	1 234 764,21	3 189 180,07
(h - d) Déficit			

01/2013
 15 241700459-20210406-D202140-DE
 le 14/04/2021
 AR PREFECTURE

01/2013
M. S. L. LE-DE-RE

42200 - ECOTAXE CDC ILE DE RE -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ECOTAXE CDC ILE DE RE -					
Investissement	-832,73		1 954 415,86		1 953 583,13
Fonctionnement	3 840 407,92	2 000 000,00	1 234 764,21		3 075 172,13
Sous-Total	3 839 575,19	2 000 000,00	3 189 180,07		5 028 755,26
TOTAL II	3 839 575,19	2 000 000,00	3 189 180,07		5 028 755,26
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 839 575,19	2 000 000,00	3 189 180,07		5 028 755,26

01/2013
M. S. L. LE-DE-RE
241700459-20210408-D202140-DE
le 14/04/2021

PAR PREFECTURE